



ACNOA

Association
des Comités
Nationaux
Olympiques
d'Afrique

NEWSLETTER



REVUE MENSUELLE DE L'OLYMPISME AFRICAIN

FEVRIER 2025



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE ACNOA ZONE 4

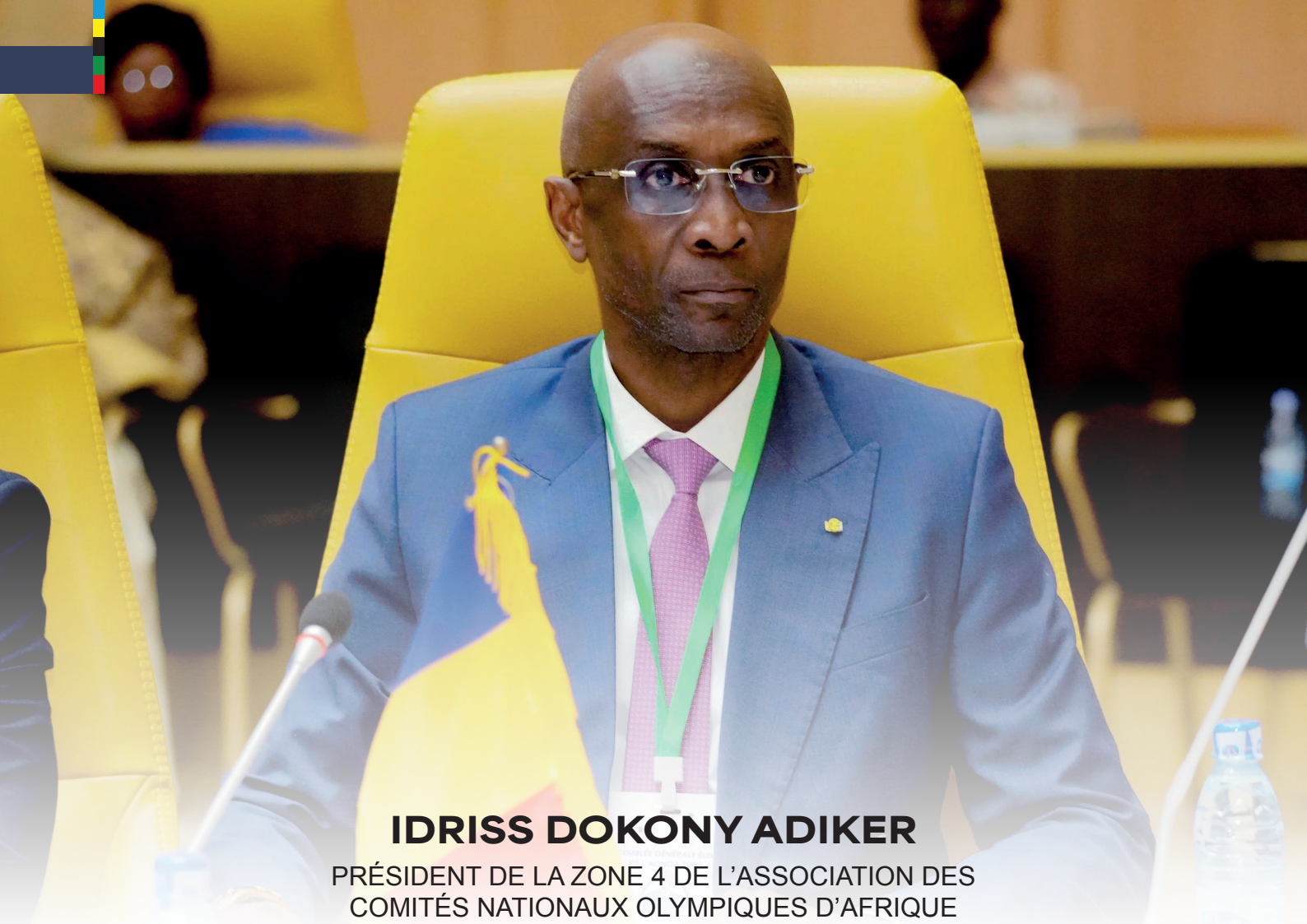
IDRISS DOKONY ADIKER, PRÉSIDENT DE LA ZONE 4

ZONE 3

**SINGAPINDA
JEAN YAMEOGO
REMPILE POUR
UN AUTRE
MANDAT**

**FIN DU QUADRIENNAL
2020-2024**

**LA ZONE 6
DE L'ACNOA
PRESENTE
SON RAPPORT**



IDRISS DOKONY ADIKER

PRÉSIDENT DE LA ZONE 4 DE L'ASSOCIATION DES
COMITÉS NATIONAUX OLYMPIQUES D'AFRIQUE

POUR DE GRANDES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU SPORT AFRICAIN

« Nous commençons aujourd'hui une nouvelle ère pour le sport au Tchad et dans la zone 4. Diriger une telle institution exige responsabilité et engagement pour développer le sport dans nos pays » cette déclaration de Idriss Dokony ADIKER sanctionne son élection au poste de président de la Zone 4 de l'ACNOA.

L'élection a eu lieu à la faveur d'une Assemblée générale électorale tenue le 16 janvier 2025, et au cours de laquelle les présidents des CNO de la Zone 4 de l'ACNOA ont porté leur choix sur la candidature du Tchad.

Idriss Dokony ADIKER a été élu à l'unanimité après le retrait de son concurrent Cresant PAMBO, président du Comité olympique et sportif gabonais. La Zone 4 regroupe les pays suivants: le Cameroun, le Gabon, le Congo, la République Démocratique du Congo, Sao Tome et Principe, le Tchad, la République Centrafricaine et la Guinée Equatoriale.

Cette élection qui marque un tournant important pour le sport tchadien a suscité de nombreuses réactions, à l'instar de celle de Betel Casimir, numéro un mondial de Taekwondo, qui dit :

« Très content d'apprendre que le General Idriss Dokony ADIKER est élu Président de la Zone 4 de l'ACNOA. Je lui adresse mes sincères félicitations ».

Le marathonnier tchadien Betoudji Valentin ajoute :

« Cette élection témoigne de l'engagement du Président envers les actions positives à travers le sport tchadien. Bon vent à lui et que le meilleur reste à venir ».

En prélude à cette Assemblée générale électorale, une délégation de la Zone 4 de l'ACNOA a visité le siège en construction du Comité olympique et sportif tchadien (COST). Ce projet de construction a été lancé en décembre 2024 et les membres de la délégation ont constaté l'avancée des travaux. Ils ont en outre discuté des objectifs du projet, l'évaluation des étapes de construction et envisagé des collaborations futures pour le développement du sport au Tchad.





Pour le Camerounais Ahmad Kalkaba Malboum, président du Comité national olympique et sportif camerounais, président de la Confédération Africaine d'Athlétisme :

« Le sport est essentiel pour la jeunesse d'un pays. Un siège comme celui-ci n'est pas seulement un lieu de travail, mais aussi un symbole de diplomatie sportive. J'encourage le COST et les autorités tchadiennes à poursuivre dans cette voie pour offrir à la jeunesse un encadrement adéquat ».

Idriss Dokony ADIKER appelle à une politique nationale pour les sports au Tchad. Il dit :

« Cela nous écœure de voir nos athlètes incapables d'exceller alors qu'ils ont le potentiel. Nous devons agir pour offrir aux jeunes les moyens nécessaires pour briller. Le sport doit devenir une priorité nationale ».

Le Président sortant de la zone 4 de l'ACNOA, Manuel Sabino Asumu, a félicité Idriss Dokony ADIKER en ces termes :

« Le développement d'un comité olympique est intrinsèquement lié au développement d'un pays. Ce projet reflète une vision claire et un engagement fort pour l'avenir du sport au Tchad ».

Odette Ossembe Engoulou, membre du Comité International Olympique s'est également voulu expressive :

« Et là, nous voyons des travaux qui sont réalisés au-delà de ce que le CIO a donné, et je pense qu'avec tout ce qu'on a vu, il faut que le CIO revoie sa

Mouvement olympique et sportif africain qui est reconnaissant du travail abattu par le président Idriss Dokony ADIKER. Le comité exécutif de l'ACNOA vous adresse ses sincères félicitations. Sachez compter sur nous pour l'accomplissement de votre plan d'action.

subvention pour donner un peu plus aux comités olympiques et sportifs. C'est une fierté pour l'Afrique et c'est une fierté pour la Zone d'avoir ce genre de siège ».

Dans sa lettre de félicitations au président Idriss Dokony ADIKER, le président de l'ACNOA, l'Honorable Mustapha BERRAF a traduit toute la satisfaction du :

« Mouvement olympique et sportif africain qui est reconnaissant du travail abattu par le président Idriss Dokony ADIKER. Le comité exécutif de l'ACNOA vous adresse ses sincères félicitations. Sachez compter sur nous pour l'accomplissement de votre plan d'action,» a-t-il déclaré.



ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ACNOA ZONE 4

Le 16 janvier 2025. N'Djamcna (Tchad)

ACNOA ZONE 4

UNE ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE AUX RESOLUTIONS PROMETTEUSES



Le 16 janvier 2025 s'est tenue une Assemblée Générale électorale de la zone 4 de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA). Les travaux se sont soldés par un ensemble de résolutions dont voici la teneur :

RESOLUTIONS

L'an deux mille vingt et cinq et le seize du mois de janvier, s'est tenu à l'hôtel Radisson Blu de N'Djamena (Tchad), une session ordinaire électorale de l'ACNOA Zone 4. A l'issue des travaux, ICS résolutions suivantes ont été prises :

Résolution N° 1 : L'Assemblée Générale adopte le compte-rendu de sa session du 10 mars 2024 tenue à Accra au Ghana ;

Résolution N° 02 : L'Assemblée Générale félicite le CNO Tchad, hôte de l'événement, pour l'accueil chaleureux et toutes les dispositions prises pour assurer un séjour agréable aux délégués ;

Résolution N° 03 : L'Assemblée Générale félicite le bureau exécutif sortant pour la bonne organisation des travaux ;

Résolution N° 04 : L'Assemblée Générale félicite le Président sortant, Monsieur Manuel Sabino ASUMU CAWAN, qui a dirigé l'organisation au cours des Olympiades 2017-2020 et 2021-2024 ;

Résolution N° 05 : L'Assemblée Générale demande au Bureau Exécutif sortant de présenter, dans un délai de deux (02) semaines, les comptes audités de l'ACNOA Zone 4 pour la période quadriennale 2021-2024 ;

Résolution N° 06 : L'Assemblée Générale sollicite la relecture des textes statutaires de la Zone 4 pour mieux les adapter aux nouvelles exigences de la gouvernance des organisations olympiques ;



Résolution N° 07 : L'Assemblée Générale félicite le bureau nouvellement élu, constitué ainsi qu'il suit :

Président: Général IDRIS DOKONY ADIKER, Tchad

Vice-Président : Monsieur Alejandro Martin AWONO EVUNA ANDEME, Guinée Equatoriale

Trésorier Général : Monsieur BOLLE André Blaise, République du Congo

Résolution N° 08 : L'Assemblée Générale recommande à la nouvelle équipe de définir, dans les meilleurs délais, une stratégie quadriennale

assortie des plans d'action et budgets annuels pour une implémentation dès le premier tri-mestre

Résolution N° 09 : L'Assemblée Générale soutient les candidatures de ses membres aux différents postes de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), notamment celle de Monsieur DA COSTA ALEGRE AFONSO JOAO MANUEL au Poste de Premier Vice-Président et de Monsieur David OJONG au Poste de Secrétaire Général, dans le cadre de l'élection prévue le 15 mars 2025 à Alger (Algérie).





ACNOA ZONE 3

SINGAPINDA JEAN YAMEOGO REMPLI POUR UN AUTRE MANDAT

Il a été réélu pour quatre nouvelles années. Singapinda Jean YAMEOGO, Président du Comité National Olympique et Sportif du Burkina Faso (CNOSB), a été plébiscité par ses pairs de la Zone 3 de l'ACNOA, avec 8 voix sur 8, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Zone 3, tenue les 21 et 22 janvier à Ouagadougou.

Son bilan a été jugé satisfaisant par la totalité des Présidents de Comités Olympiques de la Zone 3 de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique.

Au cours des travaux de cette Assemblée Générale, les participants ont fait le bilan de l'exercice précédent. L'organisation des Jeux de la Zone 3 à Lomé au Togo en 2024, la promotion de la bonne gouvernance au niveau des différentes fédérations nationales, la subvention pour la participation des athlètes de la Zone 3 aux Jeux Olympiques de Paris 2024 sont des événements parmi tant d'autres qui ont milités en faveur du président sortant.

Le président Singapinda Jean YAMEOGO dispose de quatre autres années pour renforcer ce dynamisme déjà très flamboyant.

La Zone 3 compte 8 pays que sont, le Benin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Libéria, le Niger, le Togo et le Nigéria. Sur les 7 Zones que compte l'ACNOA, la Zone 3 est parmi les plus dynamiques.

Julien MINAVOA, Président du Comité national olympique et sportif du Benin déclare :

« Le Président Jean YAMEOGO ne cesse de nous surprendre par sa manière de gouverner. A travers lui, nous avons appris que nous pouvons promouvoir la bonne gouvernance au niveau des structures sportives. Sous son mandat, toutes les activités prévues se sont bien déroulées, nous avons jugé opportun de lui confier un second mandat afin de poursuivre cette bonne gouvernance et positionner notre zone parmi les meilleurs en Afrique ».

Le président réélu Singapinda Jean YAMEOGO réagit en ces termes :

« Pour ce mandat nous allons continuer dans la même logique pour relever davantage les défis qui nous attendent. Vous savez que nous avons réussi à organiser les Jeux de l'ACNOA Zone 3, notre objectif est d'organiser la prochaine édition ici au Burkina Faso. Nous allons discuter avec les autorités pour trouver une bonne feuille de route. Quant à la compétition, nous allons élargir les disciplines par rapport à l'édition précédente ».

Mustapha BERRAF le président de l'ACNOA a adressé une lettre de

Le Président Jean YAMEOGO ne cesse de nous surprendre par sa manière de gouverner. A travers lui, nous avons appris que nous pouvons promouvoir la bonne gouvernance au niveau des structures sportives. Sous son mandat, toutes les activités prévues se sont bien déroulées, nous avons jugé opportun de lui confier un second mandat afin de poursuivre cette bonne gouvernance et positionner notre zone parmi les meilleurs en Afrique.

félicitations au Président Jean YAMEOGO où il précise que :

« ...L'ensemble des membres du Comité Exécutif de l'ACNOA vous souhaitent plein succès pour ce deuxième mandat. Vous pouvez compter sur notre soutien dans la réalisation de vos actions... »



FIN DU QUADRIENNAL 2020-2024

LA ZONE 6 DE L'ACNOA PRESENTE SON RAPPORT

A l'aube d'une nouvelle Olympiade, la Zone 6 de l'ACNOA a déjà tiré le rideau sur le quadriennal précédent suite à la publication de son Rapport Quadriennal. Nous vous proposons le texte intégral dans cette édition de ACNOA Newsletter.



RAPPORT QUADRIENNAL SUR LES ACTIVITES DE L'ACNOA ZONE VI

PREAMBULE

L'année 2024 a été, sans aucun doute, la plus chargée du calendrier sportif de la Zone VI de l'ACNOA. Les dix pays ont tous pris part aux Jeux Africains organisés par le Ghana, ainsi qu'aux Jeux Olympiques d'Été de Paris avec des résultats exceptionnels obtenus par certains de ces pays. Disposant de ressources financières limitées, la Zone VI de l'ACNOA a animé avec grand

succès quatre (4) forums avec une représentation de tous les pays membres. Ces forums n'ont été possibles que grâce à l'assistance de Solidarité Olympique et l'ACNOA.

Le partenariat entre la Zone VI de l'ACNOA et la Région 5 du Conseil du Sport de 'Union Africaine (CSUA) s'est considérablement renforcé. Au cours des 12 derniers mois, la Zone VI de l'ACNOA était représentée à presque





tous les ateliers/forums organisés par la Région 5 du CSUA, et vice versa. Malheureusement, la Zone VI de l'ACNOA et la Zone VI de l'ORAD n'ont pas pu organiser un autre atelier en raison d'un calendrier surchargé. Cependant, ceci n'a pas pu empêcher la poursuite des activités anti-dopage dans les 10 pays.

Les Présidents des CNO et des CGA ont participé à toutes les réunions consultatives organisées par le CIO et facilitées par le Président Thomas Bach (CIO) et le Président Chris Jenkins (CGF) respectivement. La Zone VI de l'ACNOA a positionné la Région Afrique au sein des structures de la Fédération des Jeux du Commonwealth avec représentation au sein du Comité exécutif, du Conseil consultatif des Athlètes et des Comités des Sports.

Le Comité exécutif de la Zone VI de l'ACNOA a continué sur la même lancée et a tenu des réunions virtuelles et physiques productives. Le Secrétaire Général a travaillé en étroite collaboration avec les membres du Comité exécutif tout en veillant à ce que les objectifs stratégiques soient atteints. L'un des principaux points de référence a été de créer un sentiment d'inclusion et de travailler plus étroitement avec nos CNO et nos CGA. D'autres objectifs ont été atteints, notamment :

révision des Statuts de la Zone VI de l'ACNOA ;

organisation de forums pour athlètes, officiels et administrateurs ;

renforcement de la confiance avec les CNO ;



création d'un site web et de la lettre d'information mensuelle de la Zone VI de l'ACNOA ;

échanges bilatéraux entre les CNO des Pays de la Région.

Les CNO ont volontairement accepté d'accueillir des forums financés par la Solidarité Olympique pour la Zone. Les ateliers et forums ont été inclusifs et les CNO ont partagé les meilleures pratiques qui garantissent que tous les pays sont au même niveau d'information, de stratégies de développement et des dernières tendances sportives.

La Zone VI de l'ACNOA est honorée de la confiance que lui témoigne le CIO en lui accordant l'établissement d'un Centre de Sauvegarde en Afrique australe. Le Comité exécutif (CE) du Comité International Olympique (CIO) a approuvé un plan visant à établir deux

centres régionaux pilotes de sauvegarde en Afrique australe et dans les îles du Pacifique, ce qui constitue une avancée majeure dans le renforcement de la sauvegarde dans le sport au niveau local et permet d'apporter le meilleur soutien possible aux athlètes. Ces plans s'appuient sur des initiatives existantes dans ces régions. Les nouveaux centres régionaux serviront de points de coordination centraux, et fourniront aux athlètes des orientations indépendantes, tout en leur permettant d'accéder à un soutien psychosocial, une aide juridique et à toute autre assistance dont ils pourraient avoir besoin. Ces services seront assurés par des services existants, localement disponibles, dans la langue des athlètes et en tenant compte de leur culture et du contexte local.

En réponse à la demande des acteurs du Mouvement Olympique et des

Fédérations Internationales (FI) en particulier, aux fins d'obtenir du CIO de prendre l'initiative de relever les défis majeurs liés à la sauvegarde dans le sport au niveau local, le CIO a créé en mars dernier un Groupe de Travail dédié à la Sauvegarde. Présidé par SAR le Prince Feisal Al Hussein, membre du CE et Vice-Président de la Commission de l'Égalité des Genres, la Diversité et l'Inclusion du CIO, le groupe de travail a pour mission d'examiner la meilleure approche pour établir des systèmes et des structures indépendants de sauvegarde au niveau national, ce qui permet de s'assurer que les ressources sont allouées où elles sont le plus nécessaires pour soutenir les athlètes et renforcer les capacités de sauvegarde dans les organisations sportives.

La mise en place des centres pilotes sera supervisée par un Groupe de Travail International pour un Sport sûr, qui comprendra des représentants du mouvement sportif, des organisations intergouvernementales et de la société civile. Le Groupe de Travail pour l'Afrique australe a tenu sa première réunion en présentiel à Lusaka l'année dernière. Le Groupe de Travail est constitué de :

JEUX INTERNATIONAUX ET REGIONAUX

2.1 JEUX AFRICAINS 2024 - ACCRA, GHANA

La Zone VI était représentée par tous les 10 pays membres aux 13^{èmes} Jeux africains. Le nombre de médailles a légèrement augmenté par rapport aux Jeux africains précédents.

RANG	PAYS	2024				2019			
		G	S	B	Total	G	S	B	Total
3	Afrique du Sud	32	32	42	106	33	26	24	83
14	Zambie	4	5	5	14	1	1	3	5
18	Zimbabwe	3	4	4	11	0	1	3	4
21	Angola	2	1	5	8	2	2	4	8
25	Namibie	1	4	5	10	2	2	4	8
30	Mozambique	0	5	1	6	1	3	1	5
31	Botswana	0	3	10	13	5	3	6	14
40	Lesotho	0	0	1	1	0	1	0	1
	Eswatini	-	-	-					
	Malawi	-	-	-					

La Zone VI de l'ACNOA exprime sa sincère gratitude à l'ACNOA pour l'aide financière qui a permis aux Présidents et Secrétaires Généraux des CNO à assister aux Jeux pendant quelques jours.













2.2 JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024-FRANCE

VI de l'ACNOA et la Region 5 du CSUA.

3. ACTIVITÉS DES COMMISSIONS - 2021 - 2024

3.1 COMMISSION DURABILITÉ

Les pays de la Zone VI de l'ACNOA

Rank	Country	Gold	Silver	Bronze	Total
1	 Kenya	4	2	5	11
2	 Algeria	2	0	1	3
3	 South Africa	1	3	2	6
4	 Ethiopia	1	3	0	3
5	 Egypt	1	1	1	3
6	 Tunisia	1	1	1	3
7	 Botswana	1	1	0	2
8	 Uganda	1	1	0	2
9	 Morocco	1	0	1	2
10	 Cape Verde	0	0	1	1
11	 Côte d'Ivoire	0	0	1	1
12	 Zambia	0	0	1	1
Total		13	12	14	39

L'Afrique du Sud, le Botswana et la Zambie sont les seuls pays d'Afrique australe à avoir remporté des médailles. Ceci a incité la Zone à se mettre de nouveau au travail. L'un des principaux objectifs est d'établir des relations de travail plus étroites avec les gouvernements, afin d'assurer un financement adéquat et disponible le plus tôt possible pour soutenir les FN dans l'ensemble de la préparation aux qualifications et, en fin de compte, aux Jeux. Cela nécessite un effort de collaboration plus important entre la Zone

ont participé au 1^{er} Forum africain sur la Protection de l'Environnement et la Lutte contre le Réchauffement climatique qui s'est tenu les 5 et 6 mars 2024 à Alger. La Zone VI de l'ACNOA apprécie les efforts déployés par l'ACNOA pour soutenir les objectifs du CIO et des Nations Unies dans une quête d'éviter les pires impacts du changement climatique à l'échelle mondiale.

La Commission Durabilité de la Zone VI de l'ACNOA, est présidé par le Colonel Tshenyego Botsang du Botswana. Il



tient les CNO informés de toutes les informations pertinentes et encourage la participation des CNO aux activités annuelles de la Journée mondiale du Nettoyage. Cet événement fait partie intégrante du calendrier des activités des CNO.

3.2 ATELIER DE FORMATION DES FORMATEURS SUR L'ÉDUCATION ANTI-DOPAGE ET LE PEVO

La Zone VI de l'ACNOA, en partenariat avec l'Organisation Régionale Anti-Dopage (ORAD Zone VI) a organisé avec grand succès un Atelier de Formation des Formateurs à l'Éducation Anti-Dopage et le PEVO du 1^{er} au 4 décembre 2023 à Maseru, Lesotho. L'atelier a été financé par la Solidarité Olympique. Il

est important de souligner que l'atelier a connu la participation des représentants des CNO et des Gouvernements. Chaque pays était ainsi représenté par deux participants, ce qui a permis d'assurer l'inclusion continue des partenaires gouvernementaux dans les activités de nos CNO. L'atelier était animé par un Expert en Éducation au Dopage de l'Institut sud-africain pour un Sport Sans Drogue (SAIDS) et deux jeunes présentateurs du PEVO du CNO du Lesotho.

Les pays ont été dotés de formateurs compétents pour mener des actions d'éducation et de sensibilisation anti-dopage et de mettre en œuvre le Programme d'Éducation aux Valeurs olympiques (PEVO).

3.3 FORUM REGIONAL DE LA COMMISSION DES ATHLETES

Abrité par le CNO du Zimbabwe, le Forum s'est tenu les 12 & 13 avril à Victoria Falls. L'évènement était soutenu par l'Unité des Athlètes du CIO, la Solidarité Olympique et l'ACNOA. Des représentants d'athlètes des 10 pays ont participé au Forum. Le Forum était animé par Gaby Ahrens, Président de la CA de l'ACNOA, Khotso Mokoena, Président de la CA de la Zone VI de l'ACNOA et Athur Milroy de l'Unité des Athlètes du CIO. L'évènement a été rehaussé par des messages officiels de l'Honorable Kirsty Coventry, Ministre des Sports, des Loisirs, des Arts et de la Culture du Zimbabwe, du Président de l'ACNOA, M. Mustapha Berraf, et de M. Alfred Foloko, Président de la Zone VI de l'ACNOA. Deux représentants des athlètes de chacun des 10 pays ont participé à cet évènement de deux jours. Les CA ont été assistés dans l'élaboration des Termes de Reference pour les CA. Un programme de jumelage a été mis en œuvre, duquel des CA mise en place ont aidé des pays qui n'avaient pas encore mis en place des CA.

3.4 SÉMINAIRE SUR UN SPORT SÛR ET INCLUSIF

Le séminaire abrité par le CNO de Zambie s'est tenu du 24 au 26 mai à Lusaka. Le séminaire a connu la participation de Responsables de la Sauvegarde et de Secrétaires Généraux des 10 pays, et a été animé par Anna Mguni, Malebo Raditladi et Nchimunya Mweetwa de la Commission de Sauvegarde de la Zone VI de l'ACNOA. Le séminaire a adopté en conclusion un plan d'actions à mettre en œuvre par chaque CNO.

Tous les participants ont assisté à la Cérémonie de Remise des Prix RASA organisée par la Région 5 du CSUA. Ce fut en effet un privilège d'assister à cette prestigieuse Cérémonie de Remise des Prix.

3.5 FORUM RÉGIONAL SUR LE MARKETING

Abrité par le CNO de la Namibie, le forum s'est tenu les 12 & 13 juin à Swakopmund. Les Responsables Marketing et les Secrétaires Généraux des 10 pays ont participé à ce forum qui était animé par M. Admire Masenda, Vice-Président de la Zone VI de l'ACNOA, et Mme Thembe Khumalo, Consultante principale chez Brandbuilder Africa.

À la fin des travaux du Forum, une Commission Marketing composée de membres du Lesotho, de la RSA, de l'Eswatini et du Mozambique a été créée. La Commission, dirigée par M. Admire Masenda est chargée d'élaborer un plan d'action qui servirait de document de travail pour aider les CNO dans leur activités de marketing.

En outre, la Zone VI de l'ACNOA a revu son image de marque et s'enorgueillit d'un tout nouveau site web.

3.6 FORUM SUR L'ÉGALITE DES GENRES

Le CNO de l'Angola a abrité avec succès un Forum sur l'Égalité des Genres les 13 & 14 novembre 2024 à Luanda. L'évènement a connu la participation de représentants des Commissions EG de chaque pays et de la Commission de l'EG de toutes les provinces de

l'Angola. Des sujets très pertinents ont été abordés, notamment la Sauvegarde, la Préparation du Comité Exécutif, le Marketing et la Représentation, ainsi que la Violence Basée sur le Genre dans le Sport. Le Forum a examiné le Plan d'Action sur l'EG de la Zone VI de l'ACNOA et chaque pays a fait une présentation sur les meilleures pratiques et le soutien. Les représentants des pays ont quitté le Forum avec des orientations claires sur la mise en œuvre d'un plan d'action zonal.

La Zone VI de l'ACNOA reconnaît la coopération des CNO et du Secrétaire Général de la Zone VI de l'ACNOA, Joan Smit qui ont œuvré sans relâche pour s'assurer que des demandes assorties de budgets bien motivés soient soumises à la Solidarité Olympique afin d'obtenir le financement nécessaire. Ils ont également veillé à ce que toutes les dispositions logistiques soient prises à chaque Forum. Le Président de la Zone VI de l'ACNOA, Alfred Foloko et le SG ont également veillé à ce qu'un financement adéquat soit assuré par l'ACNOA et la Zone VI de l'ACNOA en cas de besoin.

4. LES BOURSES DE LA SOLIDARITE OLYMPIQUE POUR PARIS 2024 (QUADRIENNAL 2020 – 2024)

Plusieurs athlètes des 10 pays de la Zone ont bénéficié des bourses de Paris, bien que moins d'athlètes que prévu se soient qualifiés. Les critères de qualification fixés par les FI se sont avérés plus stricts et les possibilités de qualification en Afrique ont été extrêmement limitées. Le report des Jeux africains et l'annulation consécutive

des épreuves de qualification aux Jeux africains ont aggravé la situation pour nos athlètes africains.

La Zone VI de l'ACNOA exprime sa sincère gratitude à la Solidarité Olympique. Ces bourses permettent à un plus grand nombre d'athlètes de bénéficier de possibilités d'entraînement et d'installations de haut niveau. Cela leur donne, en fin de compte, la possibilité de se qualifier et de participer aux Jeux Olympiques.

5. BOURSES DE L'ACNOA – PARIS 2024 (QUADRIENNALE 2020 – 2024)

La Zone VI de l'ACNOA et nos CNO sont extrêmement reconnaissants des bourses accordées aux athlètes méritants de la Zone VI. Cette année a vu la première médaille d'or africaine sur 200m hommes remportée par Letsile Tebogo du Botswana dans un temps de 19.46 aux Jeux Olympiques de Paris.

Chaque victoire en Afrique est une victoire pour l'Afrique. Merci à l'ACNOA !

6. PROGRAMME INTERNATIONAL DES AMBASSADEURS GENERATION 2024

Les pays de la Zone VI de l'ACNOA expriment leur gratitude au Comité olympique et sportif français et au Gouvernement français pour l'assistance et le soutien extraordinaire apportés par les volontaires tout au long des préparatifs des Jeux olympiques de Paris. Ces volontaires ont joué un rôle déterminant pendant les deux années qu'ils ont passées auprès des CNO de leurs pays respectifs.

7. COURS DE LA SOLIDARITE OLYMPIQUE POUR ADMINISTRATEURS ET ENTRAINEURS

Plusieurs participants de nos CNO ont suivi avec succès les cours MEMOS (anglais) ICECP, ICC, la Women's Sport Leadership Academy (WSLA) et le M.A. en Etudes olympiques à l'Université de Cologne au cours du dernier quadriennal. Certains de ces cours s'achèveront au cours de cette année.

Ces cours offrent des opportunités de développement inestimables pour les administrateurs du sport et dotent nos CNO de compétences et connaissances nécessaires.

8. GOUVERNANCE

Le Comité exécutif de la Zone VI de l'ACNOA a facilité la révision du Plan stratégique et des Statuts. L'expertise de plusieurs CNO a contribué à ces processus qui garantissent la transparence et la responsabilité dans le fonctionnement et toutes les activités de la Zone. Des structures de comptabilité financières appropriées sont en place – un audit financier annuel est réalisé par un cabinet d'audit agréé. La Zone VI de l'ACNOA apprécie l'étroite relation de travail qu'elle entretient avec l'ACNOA dans la promotion des principes de bonne gouvernance.

9. CONCLUSION

Notre défi majeur est en effet de disposer d'un bureau avec un administrateur à plein temps pour aider à la gestion des opérations quotidiennes et fournir le soutien nécessaire à tous les CNO.

Ce point reste sur la « *liste des souhaits* » de la Zone VI de l'ACNOA.

Nous sommes reconnaissants pour les Forums/Ateliers zonaux qui ont eu lieu durant le dernier quadriennal. Ces plateformes ont été établies et nous sommes convaincus que le travail se poursuivra.

Le Comité exécutif de la Zone VI de l'ACNOA exprime sa sincère gratitude à nos CNO/ACG pour leur engagement et leur soutien à la fraternité sportive dans leurs pays respectifs et dans la Zone. Ceci inclut en effet nos principaux acteurs, les Athlètes. Merci pour votre persévérance à assurer un environnement de travail transparent avec nos Commissions nationales ou Conseils nationaux du Sport et nos Gouvernements en général.

La Zone VI de l'ACNOA souhaite féliciter les pays qui ont abrité et qui continueront d'abriter des événements internationaux majeurs dans différentes disciplines sportives au cours du dernier quadriennal. Ceci témoigne des ressources et de la force dans notre Zone.

La Zone VI de l'ACNOA poursuivra ses partenariats avec la Région 5 du CSUA, la Zone VI de l'ORAD et le SASCOM. Il y a en effet de la place pour d'autres partenariats dans un avenir proche.

Enfin, la Zone VI de l'ACNOA exprime sa profonde gratitude à l'ACNOA et à ses dirigeants pour leur soutien indéfectible. Nous souhaitons à l'ACNOA le meilleur pour la prochaine Assemblée générale électorale, les premiers Jeux scolaires africains et les Jeux africains de la Jeunesse.



LE CNO-TOGO ORGANISE UN FORUM EN FAVEUR DES ATHLETES

Le Comité National Olympique du Togo a abrité le vendredi 24 janvier 2025, un Forum des Athlètes.

Les échanges étaient axés sur les exigences du sport de haut niveau, dans l'objectif de se familiariser avec des outils d'aide à la performance, partager leurs expériences et bénéficier des conseils et orientations pour de meilleurs résultats au cours de l'olympiade 2025-2028.

Plusieurs athlètes et sportifs de renom ont répondu présents aux travaux à l'instar du président de la Commission des Athlètes du CNO-TOGO, Agassa Kossi, le médaillé olympique Benjamin Boukpeti, le Représentant du Togo à la Commission des Athlètes de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique

(ACNOA), Zone 3, Médard Kossi Nayo qui est spécialement rentré de Dakar (Sénégal) pour le Forum sur invitation du CNO-TOGO, le Sélectionneur National des Éperviers du Togo, Nibombé Daré, l'international togolais Floyd Ayité, le triathlète Eloi Adjavon qui a participé aux Jeux Olympiques Paris 2024 et qui est revenu à Lomé pour la 2ème fois en quelques jours grâce au CNO-TOGO, les olympiennes Claire Ayivon (Jeux Olympiques Rio 2016 et Jeux Olympiques Tokyo 2020) et Akoko Komlanvi (Jeux Olympiques Paris 2024).

Des techniciens dont le Directeur technique national de la Fédération togolaise de Football, Dodzi François Eklu Siabi, et cinq (05) professeurs d'éducation physique et sportive délégués par le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, ont également pris part aux travaux.

Les travaux ont essentiellement porté sur le rôle de la Commission des Athlètes, la présentation de la plateforme Athlète365 du Comité International Olympique (CIO), le dopage, l'utilisation de la Plateforme AMA ainsi que le partage d'expériences de participation aux Jeux Olympiques.

Les opportunités liées à l'olympiade 2025-2028 pour les athlètes et leur entourage ont été également présentées, de même qu'une communication sur les droits humains, la protection des athlètes et la prévention de la discrimination et le harcèlement dans le sport.

Le président du CNO-TOGO, Deladem Akpaki, s'est félicité de la présence massive des athlètes et techniciens à ce

Le président du CNO-TOGO, Deladem Akpaki, s'est félicité de la présence massive des athlètes et techniciens à ce forum, preuve de leur disponibilité et leur engagement à renforcer leurs capacités et être davantage aguerris pour de meilleures performances.

forum, preuve de leur disponibilité et leur engagement à renforcer leurs capacités et être davantage aguerris pour de meilleures performances.

Même son de cloche du côté de la Vice-Présidente du CNO-TOGO, Peace Akpéné Adiho qui a joint sa voix à celle du Secrétaire Général, Téoundé Assenim à l'ouverture des travaux, pour encourager les athlètes dames à profiter de ces initiatives du CNO-TOGO pour apprendre encore plus, afin de s'affirmer davantage sur la scène sportive et titiller les sommets.

Le Forum des Athlètes a pris fin sur une bonne note, avec des ateliers participatifs qui ont permis aux athlètes de réfléchir sur des thèmes précis en lien avec l'amélioration de leurs performances et la lecture et l'adoption des résolutions.

LE CNO-TOGO ÉLABORE SON PLAN STRATEGIQUE 2025-2028 DANS L'OPTIQUE DE DEVELOPPER LE SPORT ET PROMOUVOIR LES VALEURS OLYMPIQUES



Le plan stratégique du CNO - Togo s'articule en cinq phases qui représentent les jalons essentiels à l'élaboration d'un plan stratégique. Il s'agit de la phase préparatoire qui est amorcée par cette réunion de démarrage du processus d'élaboration du Plan Stratégique, l'élaboration des Termes de Référence et la tenue de la réunion de cadrage du processus d'élaboration du plan Stratégique. La deuxième phase est relative au diagnostic stratégique qui présente un état des lieux précis,

identifiant les parties prenantes, faisant une description de l'environnement interne et externe du CNO et une analyse de la situation ainsi que de l'évaluation des stratégies antérieures. La troisième phase est celle de formulation de la stratégie qui consiste en la définition des fondements du Plan Stratégique, la formulation de la mission et de la vision du CNO, l'identification des valeurs organisationnelles et la détermination des axes stratégiques et des actions, la définition des instruments de mise en œuvre et le mécanisme de financement.





Une phase de description du dispositif de suivi et d'évaluation qui détermine les instances de suivi-évaluation que sont l'Assemblée Générale et le Comité de pilotage de suivi-évaluation est inclus dans ce plan stratégique.

La phase de validation du document comprend trois étapes à savoir : la validation technique par l'équipe de rédaction, la validation en Comité Exécutif et par l'Assemblée Générale du CNO-TOGO.

Par ailleurs un plan d'action et un système de suivi-évaluation vont permettre à l'institution olympique nationale de s'approprier de fort belle manière l'utilisation des programmes de la Solidarité Olympique. Il sera aussi question d'avoir une vision et une mission claire en conformité avec les actions menées, améliorer les connaissances dans l'utilisation de la plateforme RELAY, avoir des outils de gestion, de communication et de plaider avec les différents acteurs dans le processus de mise en œuvre des actions des structures et renforcer la bonne gouvernance, faire connaître son but, ses valeurs et ses principaux objectifs aux partenaires.

Le CNO-TOGO a pour ambition d'atteindre ses objectifs. Ce plan stratégique devra permettre la réalisation des actions dans ce sens.

Alfred Foloko
Président de la Zone VI de l'ACNOA



NUIT DU MÉRITE SPORTIF DU COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU MALI

UNE CÉRÉMONIE RÉUSSIE EN 2025

Le Comité national olympique et sportif du Mali (CNOSM) a organisé le vendredi 31 janvier 2025, au Granada hôtel de l'Amitié, l'édition 2024 de la Nuit du mérite sportif pour célébrer les meilleurs sportifs et les meilleurs dirigeants sportifs de l'année.

Au cours de cette soirée grandiose, le basket-ball malien s'est distingué avec 4 trophées notamment les prix de la révélation de l'année, de Meilleur dirigeant sportif de l'année avec

Me Jean-Claude Sidibé, de la meilleure fédération sportive de l'année et celui de la meilleure équipe nationale de l'année.

La cérémonie a connu la présence de Modibo Traoré, secrétaire général du

Ministère de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne, Seydina Omar Diagne, secrétaire général de la Zone II de l'ACNOA, Abdel Aziz Biddine, directeur général de Moov Africa Malitel, sponsor officiel du CNOSM, ainsi que plusieurs responsables sportifs du pays.

Organisée chaque année par le CNOSM, pour célébrer les meilleurs sportifs et les meilleurs dirigeants sportifs, l'édition 2024 de la Nuit du mérite sportif a tenu toutes ses promesses.

Elle a été une occasion pour récompenser les meilleurs athlètes de l'année, de rendre un vibrant hommage aux anciens acteurs sportifs, mais également des retrouvailles chaleureuses pour les acteurs du Mouvement olympique et sportif du pays.

Dans son intervention, le président du CNOSM, Habib Sissoko, a remercié les autorités de Transition, plus particulièrement le ministre de la Jeunesse et des Sports pour tout ce qu'il est en train de faire pour le développement du sport au Mali, notamment la réhabilitation des infrastructures sportives.

Habib Sissoko déclare :

« Par la reconnaissance du mérite, le Mouvement olympique et sportif national, qui est un mouvement de la jeunesse, entend participer à cet engagement. En effet, la Nuit du mérite sportif veut porter témoignage de reconnaissance à l'endroit des associations sportives nationales, des dirigeants et sympathisants du

Par la reconnaissance du mérite, le Mouvement olympique et sportif national, qui est un mouvement de la jeunesse, entend participer à cet engagement. En effet, la Nuit du mérite sportif veut porter témoignage de reconnaissance à l'endroit des associations sportives nationales, des dirigeants et sympathisants du sport, à l'endroit des athlètes et des personnalités ayant contribué au développement et à la promotion du sport malien.

sport, à l'endroit des athlètes et des personnalités ayant contribué au développement et à la promotion du sport malien ».

Il a rappelé, par ailleurs, que la vision du CNOSM est une vision d'avenir du sport malien, fondée sur la bonne gouvernance et l'illustration de la grandeur sportive du Mali. Il ajoute :



« Nous voulons qu'il soit conté aux générations que, dans le combat patriotique, le sport malien a pris sa part, en faisant de tous les rendez-vous sportifs un jour de drapeau du Mali. Cette année, le CNOSM a reçu l'honneur d'un homme qui, avec abnégation et humilité, n'a jamais fléchi dans le service à la nation. Dans sa prestigieuse institution, il a fait de la pratique de l'exercice physique un véhicule d'énergie positive pour un travail productif. Cet homme, j'ai nommé le général de corps d'armée Malick Diaw, président du Conseil National de Transition du Mali »

Au cours de la cérémonie, des distinctions honorifiques ont été décernées aux acteurs sportifs les plus méritants

de l'année ainsi qu'à ceux qui ont marqué l'histoire du sport malien. Dans la catégorie «*Devoir de mémoire*», Mamadou Lamine Agne, membre de fondateur de l'Usfas, Diougal Touré (handball), Kissima Sylla (athlétisme) et Sékou Kéita (football) ont été récompensés par les organisateurs. Ils ont reçu leurs attestations des mains du président du CNOSM, Habib Sissoko.

Les prix de reconnaissance ont été décernés à Seydina Omar Diagne, secrétaire général de la Zone II de l'ACNOA, Oumar Baba Traoré, président de l'AJSM, et Abdel Aziz Biddine, directeur général de Moov Africa Malitel. Ils ont reçu leurs prix des mains de Modibo Traoré, secrétaire général du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Les joueuses de l'équipe nationale de handball, médaillées de bronze lors des Jeux de Plage en Tunisie, ont reçu les prix spéciaux d'encouragement du CNOSM. Elles ont reçu leurs prix des mains de Mme Kéïta Aminata Maïga, ancienne première Dame.

Les prix de la révélation de l'année ont été décernés à Marine Fatoumata Camara (boxe), Mouké Camara (handisport) et Youssouf Mamby Traoré (basket-ball). Ils ont reçu leurs prix des mains de Hamèye Founé Mahalmdane, représentant du président du CNT.

Le prix de la meilleure fédération sportive de l'année est revenu à la Fédération malienne de Basket-ball sous la conduite de Me Jean-Claude Sidibé. Le secrétaire général de ladite Fédération, Diya Cissé,

a reçu cette distinction des mains de Hamèye Founé Mahalmdane. En plus de ce prix, Me Jean-Claude Sidibé, président de la Fédération malienne de Basket-ball, a été désigné Meilleur dirigeant sportif de l'année. Il a reçu son prix des mains du vice-président du CNT.

Et enfin l'équipe nationale U18 fille a été primée par le prix de la Meilleure équipe nationale de l'année. Avec de telles performances, nous pouvons dire que la Fédération malienne de Basket-ball était à l'honneur en cette Nuit du mérite sportif 2024 parce qu'elle a raflé 4 distinctions notamment les prix de la révélation de l'année, de dirigeant sportif de l'année, de la meilleure fédération de l'année et celui de la meilleure équipe nationale de l'année.



COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF BÉNINOIS

JULIEN MINAVOA RÉÉLU PRÉSIDENT

BENI



Candidat à sa propre succession, Julien MINAVOA a été plébiscité par l'ensemble des délégués. C'était lors de l'Assemblée Générale électorale du Comité Olympique et Sportif Béninois (CNOSB) tenu le 8 février 2025 à Cotonou.

Julien MINAVOA, engage ainsi un nouveau mandat avec la confiance des

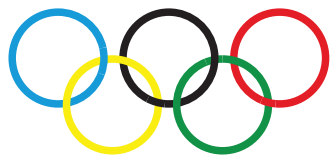
Fédérations Sportives Nationales. Un choix pour la stabilité et la continuité qui est la conséquence d'un bilan apprécié par les délégués à l'unanimité.

Son leadership est récompensé à la lumière du travail réalisé pour le rayonnement du mouvement olympique et sportif du Bénin. Il pourra ainsi poursuivre les projets entamés pour le bonheur de la jeunesse béninoise.





ACNOA - ANOCA



contact@africaolympic.com



youtube.com/channel



www.africaolympic.com



[AcnoaAnocainfos](#)



[AnoaAnoca](#)



[acnoaanoca](#)



**UNITÉ
SOLIDARITÉ
FRATERNITÉ**

**UNITY
SOLIDARITY
FRATERNITY**